

Direction Opérationnelle des Télécommunications De Boumerdes
Sous-Direction Fonction Support
Département Achats & Logistiques
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N°08/AT/DOT35/SDFS/DAL/2024

Le présent avis de consultation nationale est lancé pour :

« Réalisation d'Infrastructures d'Accueil Pose & Raccordement des Câbles à Fibres Optiques »

N° Lots	Désignation (Localité/Tronçon)	Distance (Km)	
		G,C	FO
01	Projet 01 : Réalisation d'infrastructure d'accueil pose et raccordement de câble FO pour annexe APC Ouled Ali - APC Khemis El Khechna	0.460	1.370
	Projet 02 : Réalisation d'infrastructure d'accueil pose et raccordement de câble FO pour APC Taouarga nouveau siège vers l'ancien siège	0.024	1.430

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

La participation au présent avis de consultation est destinée uniquement aux entreprises dont l'activité est ressources en eau (hydraulique), voirie et réseaux divers (VRD) et/ou les travaux publics selon les paliers suivants :

Palier 01 : pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10km : les entreprises ayants la qualification une(01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics, les entreprises sans qualification, les entreprises sans références professionnels quelles que soient leurs qualifications, les entreprises nouvellement créées, les entreprises issues des dispositifs de ANADE, CNAC, en cours de bénéfice d'avantage conférés par ces dispositifs quelles que soient leurs qualifications.

Palier 02 : pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie de deux (02) à six (06), contenant l'activité hydrauliques et ou travaux publics.

Palier 03 : pour les lots supérieurs ou égaux à 50km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie sept (07) et plus.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des Charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

Direction Opérationnelle des Télécommunications Boumerdes
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats & Logistique
Cite 1200 logs IBEN KHALDOUN

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de **cinq mille dinars (5000,00 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de

reprographie au Compte (N°001.006.450.300.000.192 Clé 07) de la BNA
Boumerdes (Agence 645).

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être présentées comme suit :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermées indiquant sur chaque enveloppe la dénomination du soumissionnaire, la référence de l'objet de la consultation ainsi que, sur chaque pli correspondant la mention « dossier administratif » ; « offre technique » et « offre financière ».

1. **Le dossier administratif** : comprend l'originale du dossier administratif en format papier et support électronique.
2. **L'offre technique** : comprend l'originale de l'offre technique en format papier et support électronique.
3. **L'offre financière** : comprend l'originale de l'offre financière en format papier et support électronique.

Les trois (03) enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

Avis de consultation N° 08/2024
«Réalisation d'Infrastructures d'Accueil Pose & Raccordement des Câbles a Fibres Optiques»
Direction opérationnelle des Télécommunications Boumerdes les 1200 logements IBN KHALDOUN boumerdes 35 000
« A n'ouvrir que par le commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **huit (08) jours** à compter de la date de parution sur le site web **www.safqatic.dz**.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date fixée du dépôt des offres à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.